

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 23 avril 2024

UN SONDAGE D'OPINION POLITIQUE, AUX FRAIS DES HABITANTS DE NANTES MÉTROPOLE ?

Vendredi 19 avril 2024 un échantillon de Nantais est contacté par téléphone. **Harris Interactive réalise une enquête téléphonique** pour récolter l'avis des habitants sur l'évolution des grands projets de la métropole. Voici quelques questions qui ont été posées lors de ces appels téléphoniques :

« Quels sont pour vous les 3 champs d'action prioritaire pour la métropole ? Êtes vous pour ou contre :

- L'agrandissement du jardin extraordinaire ?
- Le CHU sur l'île de Nantes et le quartier de la santé ?
- Une nouvelle ligne de tram reliant Rezé à Saint-Herblain ? »

Un sondage moins orienté aurait pu interroger les sondés sur l'abandon de l'Arbre aux Hérons, l'emplacement du futur CHU ou la création d'une nouvelle bifurcation de la ligne de tramway.

Mais jusque là il n'y a rien de particulièrement choquant: de nombreuses collectivités en France mesurent régulièrement les effets de leurs politiques publiques avec ces méthodes de sondages statistiques et objectives. Cette pratique est strictement encadrée par la loi et la commission des sondages vérifie le respect des règles des instituts de sondage dans le domaine politique.

Le recueil des avis des habitants prend alors une toute autre tournure au cours de l'entretien téléphonique : « De quel parti politique vous sentez-vous proche ? Pour qui avez vous voté en 2020 ? Avant d'égrener les noms de tous les candidats aux élections municipales de Nantes. »

« Avec les élus du groupe Mieux Vivre à Nantes, je saisis officiellement la commission des sondages sur cette pratique. Nous demandons à la Présidente de Nantes Métropole qu'elle confirme la commande de ce sondage par la collectivité et que, le cas échéant, toutes les informations de ce sondage: questions, échantillons et résultats soient communiqués avec la plus grande transparence aux Nantais et aux habitants de la métropole » déclare Laurence Garnier, sénatrice de la Loire-Atlantique et présidente du groupe Mieux Vivre à Nantes. **Si Johanna Rolland veut mesurer sa popularité à 2 ans des élections municipales qu'elle le fasse avec l'argent du parti socialiste, pas avec les impôts des habitants des 24 communes de Nantes Métropole.**